CLIMAT SCOLAIRE ET LUTTE CONTRE LE HARCÈLEMENT ET LES VIOLENCES À L'ÉCOLE

L'ESSENTIEL

- Travailler collectivement à l'instauration d'un climat scolaire serein est un enjeu majeur pour favoriser le bien-être des élèves et des adultes, améliorer les résultats scolaires, diminuer les problèmes de violence, de harcèlement, de discipline et de décrochage scolaire. Pour aider les équipes, l'accompagnement et la formation ont été renforcés et de nouveaux outils sont à leur disposition.
- Concernant la problématique spécifique du harcèlement, l'organisation d'une journée nationale « Non au harcèlement » ou encore la création du numéro de téléphone 3020 contribuent à la prévention et à la prise en charge efficace des élèves.

Accompagner les écoles et les établissements scolaires

Des groupes « climat scolaire » existent dans chaque académie. Pilotés par les recteurs, ils sont pluricatégoriels (inspecteur, chef d'établissement, professeur...). Ils s'articulent avec des groupes de travail dédiés au premier degré présents dans chaque département. Ils proposent un accompagnement des écoles et des établissements scolaires dans les circonscriptions et les bassins de formation.

De nouveaux outils au service des équipes

Une nouvelle application permet aux collèges qui le souhaitent de réaliser **des enquêtes locales de climat scolaire** pour objectiver la situation du collège en recensant les points forts et les marges de progression et ainsi mettre en place un plan d'action associant l'ensemble de la communauté éducative.

Ce plan s'appuie sur une approche systémique. En lien avec la recherche, il repose sur sept facteurs identifiés pour améliorer le climat scolaire : stratégies d'équipe, engagement des élèves, justice scolaire, prévention des violences, qualité de vie à l'École, coéducation, renforcement des pratiques partenariales.

De même, la nouvelle application « **Faits d'établissement** » permet aux écoles et aux établissements scolaires d'enregistrer, de transmettre les faits préoccupants et les violences en milieu scolaire et d'aider les établissements à constituer une mémoire sur plusieurs années. Les données collectées seront anonymes et serviront à structurer des actions de prévention. En aidant au repérage de signaux faibles, cette application pourra aider chaque équipe à mettre en place des plans de prévention des violences efficaces répondant aux réalités locales.

Renforcer la formation en académie

L'accompagnement des écoles et des établissements scolaires s'inscrit dans le cadre d'actions de formation à différentes échelles grâce à un réseau de formateurs travaillant en lien étroit avec les groupes académiques climat scolaire.

Affirmer la prévention et la lutte contre le harcèlement en milieu scolaire

Depuis 2013, le ministère impulse une politique volontariste de lutte contre le harcèlement en milieu scolaire. Elle constitue une priorité pour chaque école et établissement scolaire et doit faire l'objet de l'élaboration d'un programme d'actions.

Sensibiliser la société au cyberharcèlement

La deuxième journée nationale « Non au harcèlement » est programmée le 3 novembre 2016. Elle portera plus particulièrement sur les cyberviolences qui touchent environ 20 % des collégiens, et le cyberharcèlement, 6 % d'entre eux.

Les filles étant davantage victimes de cyberviolences que les garçons, une attention est portée à cette problématique particulière, en cohérence avec les stratégies de promotion de l'égalité entre les filles et les garcons et de respect mutuel dans les établissements.

L'objectif de cette journée est d'amplifier la sensibilisation des élèves, des personnels et des familles afin d'améliorer le repérage et la prise en charge des situations.

Impliquer les élèves

Le prix « Non au harcèlement » est reconduit en 2016-2017. Il encourage la création de supports de prévention du harcèlement par les élèves eux-mêmes (affiches, vidéos) dans le cadre de projets pédagogiques. En 2015-2016, plus de 1200 projets ont été présentés.

Chaque académie, en lien avec les conseils académiques à la vie lycéenne (CAVL), propose des formations d'ambassadeurs lycéens ayant pour rôle de sensibiliser d'autres élèves en primaire, au collège ou au lycée.

L'engagement des élèves en matière de prévention du harcèlement est un levier important, qui doit s'articuler avec la mise en place de stratégies d'équipe au sein des écoles et des établissements scolaires susceptibles d'améliorer la prévention et la prise en charge du phénomène. De nombreux outils, adaptés à tous les âges, sont disponibles sur www.nonauharcelement.education.gouv.fr. Ils sont destinés aux personnels comme aux parents et aux élèves.